



# Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

**8771<sup>e</sup>** séance

Lundi 19 octobre 2020, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Nebenzia/M<sup>me</sup> Evstigneeva. . . . . (Fédération de Russie)

*Membres :*

Afrique du Sud . . . . .	M. Van Shalkwyk
Allemagne . . . . .	M. Heusgen
Belgique . . . . .	M <sup>me</sup> Van Vlierberge
Chine . . . . .	M. Dai Bing
Estonie . . . . .	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Hunter
France . . . . .	M. de Rivière
Indonésie . . . . .	M. Syihab
Niger . . . . .	M. Aougi
République dominicaine . . . . .	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Roscoe
Saint-Vincent-et-les Grenadines . . . . .	M. Brisbane
Tunisie . . . . .	M. Ladeb
Viet Nam . . . . .	M. Dang

## Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine  
(S/2020/994)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en République centrafricaine**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine (S/2020/994)**

**Le Président** (*parle en russe*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les orateurs suivants à participer à la présente séance : M. Mankeur Ndiaye, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine; M. Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine; et M. Koen Vervaeke, Directeur général pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/994, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine.

Je donne maintenant la parole à M. Ndiaye.

**M. Ndiaye** : Je suis très heureux de présenter ce jour au Conseil le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2020/994) à la veille de ses délibérations sur le renouvellement du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Comme le Conseil le sait, la présentation de ce rapport intervient à un moment crucial pour les Centrafricaines et les Centrafricains qui éliront leur président et leurs députés dans un peu plus de deux mois. Il s'agit là d'une occasion unique pour capitaliser sur les acquis démocratiques des élections de 2015, consolider l'ordre constitutionnel et poursuivre l'œuvre de stabilisation du pays.

Vingt mois après la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine entre le Gouvernement et 14 groupes armés, des progrès notables continuent d'être réalisés, en particulier en termes de réforme politique, de restauration de l'autorité de l'État et de justice transitionnelle. L'Accord permet d'offrir un cadre stratégique favorisant un environnement plus protecteur pour la population,

tant d'un point de vue de sa sécurité physique qu'au regard de l'exercice de ses droits, notamment civiques et politiques.

Depuis 2019, la MINUSCA et les partenaires internationaux de la République centrafricaine ont accompagné les parties prenantes dans la rédaction d'un code électoral. Aujourd'hui, la Centrafrique dispose d'un fichier électoral fiable et informatisé qui a été établi malgré la crise sanitaire et les nombreux défis techniques, opérationnels et sécuritaires. La MINUSCA continue à travailler pour s'assurer que tous les segments de la société centrafricaine puissent participer à ces élections dans la paix et la sérénité. Dans cet esprit, nous avons mené un plaidoyer pour encourager la participation des réfugiés au processus électoral.

Tout en prenant note des défis soulevés par le Gouvernement, nous continuons à encourager les autorités nationales et les pays voisins – avec le soutien de la communauté internationale – à poursuivre les efforts visant à créer les conditions favorables au retour volontaire et digne des réfugiés, tout en assurant leur pleine participation dans la vie socioéconomique et politique du pays.

À ce jour, l'Autorité nationale des élections dispose d'un fichier électoral de 1 859 890 électeurs centrafricains des 16 préfectures du pays et de la diaspora dans 13 pays. Je me réjouis que le seuil d'inscription des femmes ait atteint 46 %. Avec la publication de la liste électorale le 14 octobre et la convocation prévue du corps électoral le 28 octobre, la Centrafrique est en marche assurée vers la tenue d'élections dont le succès requiert l'engagement de tous les acteurs et le respect de l'autorité de la Cour constitutionnelle, qui reste le juge et le seul juge des élections. Nous invitons ainsi les acteurs politiques, les médias et autres leaders d'opinion à s'abstenir de toute campagne de désinformation ou message de stigmatisation qui seront tous documentés par la MINUSCA et soumis à l'appréciation du Conseil.

De manière concertée et coordonnée avec toute la communauté internationale, la MINUSCA est déterminée à faciliter la tenue des trois importants scrutins à venir. J'invite les États Membres de l'Organisation des Nations Unies à appuyer la République centrafricaine pour combler le déficit financier : il manque encore environ 4 millions de dollars au panier de fonds géré par le Programme de Nations Unies pour le développement pour les élections présidentielle et législatives, et près de 17,7 millions pour l'ensemble des élections, y compris les locales prévues en 2021.

Les élections locales seront déterminantes pour le développement de la gouvernance locale, la restauration effective de l'autorité de l'État, l'avènement de la décentralisation et le rétablissement du contrat social entre l'État et ses administrés. Elles permettront notamment de donner un élan au transfert progressif de responsabilités à l'État centrafricain.

La situation politique reste tendue. À ce jour, nous enregistrons 16 candidats à la présidence de la République, dont trois femmes et le Président sortant. Le premier tour du scrutin est prévu le 27 décembre 2020. Certains candidats mettent en doute déjà la viabilité de l'accord de paix et se proposent même de le renégocier s'ils étaient élus. La principale coalition de l'opposition a récemment saisi les mécanismes régionaux pour contester la légalité de la réforme législative adoptant des dispositions dérogeant au code électoral.

Toutefois, ces tensions n'ont pas compromis la possibilité d'organiser les élections dans le respect du calendrier constitutionnel. Il nous faut faire davantage pour encourager tous les candidats à adhérer à un code de bonne conduite pour assurer la sérénité du scrutin pour une campagne électorale apaisée et le renforcement de la confiance entre tous les acteurs politiques et pour la préservation de l'accord de paix. J'appelle les parties prenantes à considérer les prochaines élections comme une occasion de consolider le processus démocratique et de transformer politiquement la crise que le pays traverse en vue de solutions durables. Je continue à encourager le dialogue politique à travers mes bons offices pour soutenir la création d'un environnement propice à la tenue d'élections inclusives, libres, justes, transparentes, crédibles et pacifiques en engageant la communauté internationale, y compris le Groupe des cinq plus et les acteurs centrafricains à Bangui. Le soutien coordonné et continu des partenaires internationaux aux parties prenantes sera déterminant dans le succès des élections présidentielle et législatives.

Le chemin vers la paix est long et sinueux. Par une posture robuste et dissuasive, la MINUSCA a pu user de la force pour ouvrir aux garants de l'Accord, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), un espace de dialogue qui a permis la relance des inscriptions sur la liste électorale dans la région nord-ouest du pays. Bien que significatifs, les progrès dans le désarmement, la démobilisation et la réintégration avec 2094 ex-combattants démobilisés et désarmés, la mise en place dans l'ouest de deux unités spéciales mixtes de sécurité

pour un total de 562 éléments et le redéploiement des Forces de défense et de sécurité sont réconfortants en ce qu'ils constituent les premières étapes vers la dissolution des groupes armés conformément aux exigences de l'Accord de paix. Il nous faudra en accélérer le rythme pour mieux en optimiser l'impact positif sur la paix et la stabilité.

La MINUSCA continue à soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de sa stratégie de restauration de l'autorité de l'État, notamment en facilitant le déploiement des autorités locales et en renforçant leurs capacités. Récemment, leur présence a permis aux autorités locales d'accroître leur rôle dans la prévention de la maladie à coronavirus (COVID-19) et la résolution des conflits locaux, y compris ceux liés à la transhumance. L'appui de la Mission dans le séquençage de ce déploiement permet d'accompagner le retour progressif et durable des autorités locales pour servir les populations et leur fournir les services sociaux de base auxquels elles ont légitimement droit.

Je me réjouis également de l'installation de la nouvelle mission consultative du Conseil de l'Union européenne en République centrafricaine pour soutenir la réforme du secteur de la sécurité du pays qui renforcera le travail de la MINUSCA et des partenaires bilatéraux comme la France, la Russie, les États-Unis et la Chine. C'est le lieu d'encourager le Gouvernement centrafricain et tous les partenaires dans la réforme du secteur de la sécurité à investir davantage et de manière concertée dans le contrôle démocratique et la gouvernance des Forces de défense et de sécurité qui sont des facteurs de cohésion nationale.

Nous devons continuer à soutenir la lutte contre l'impunité, la réforme de la justice, le déploiement de la chaîne pénale, le renforcement des services judiciaires et la démilitarisation du système pénitentiaire. À ce titre, il nous incombe de continuer à donner un soutien technique et financier à la Cour pénale spéciale. La volonté du Gouvernement de promouvoir la justice transitionnelle passe aussi par l'opérationnalisation de la Commission Vérité, justice, réparation et réconciliation qui joue un rôle critique dans la réconciliation nationale, en ce qu'elle concrétise l'aspiration légitimes des victimes à la justice, à la vérité et à la réparation.

La prédominance des élections et des activités politiques ne doit pas faire oublier l'urgence humanitaire dans le pays, dont la pandémie de COVID-19 qui a exacerbé les vulnérabilités socioéconomiques du pays. Il s'agit ici de prendre en compte l'augmentation des

besoins de la population et d'apporter le soutien nécessaire aux partenaires humanitaires qui fournissent une assistance vitale à plus de 1,3 million de personnes chaque mois.

Je condamne avec la plus grande fermeté les attaques contre les travailleurs humanitaires. Elles sont d'autant plus inacceptables qu'elles ont pour effet d'aggraver la situation des populations dans le besoin. Au vu de l'augmentation de ces attaques, la MINUSCA continuera de prendre toutes mesures utiles afin de protéger non seulement les civils, mais aussi les infrastructures civiles et les travailleurs humanitaires. Cela est essentiel pour favoriser la création de conditions favorables à un accès sans entrave à l'assistance humanitaire, y compris dans les zones les plus reculées. J'en appelle à la générosité des bailleurs de fonds pour continuer à financer le plan de réponse humanitaire 2020.

Nous devons permettre l'expression du peuple par les urnes. Malgré la fragilité, dans certaines régions, de la situation sécuritaire, des résultats encourageants ont été obtenus entre autres grâce à l'opération militaire lancée par la MINUSCA. Un casque bleu a perdu la vie le 13 juillet. Ce crime ne restera pas impuni et devrait faire l'objet d'une enquête par la justice centrafricaine dans la célérité. Je profite de cette occasion pour rendre un vibrant hommage aux soldats de la paix qui ont perdu la vie au service de la paix. Les besoins restent immenses face au défi sécuritaire, notamment pour faire face au danger de l'émergence de mines terrestres, justement dans l'ouest du pays. Avec la signature du Plan intégré de sécurisation des élections, par le Premier Ministre le 2 octobre, le Gouvernement et la MINUSCA se sont dotés d'une démarche harmonisée de sécurisation de tout le processus électoral sur toute l'étendue du territoire.

Je tiens à saluer la clairvoyance du Conseil en assignant à la MINUSCA un mandat électoral robuste avec des ressources adéquates qui nous permettent d'accompagner efficacement les élections présidentielle et législatives. Il est aujourd'hui plus que recommandé que ce même mandat soit étendu aux élections locales qui ne se sont pas tenues dans ce pays depuis 1988. Celles-ci sont indispensables pour la démocratie à la base, la gouvernance locale ainsi que le développement des collectivités territoriales.

Malgré la pandémie qui a impacté négativement nos opérations, la MINUSCA a continué à mettre en œuvre son mandat. Nous n'avons à l'heure actuelle que quatre cas actifs, dont deux civils et deux militaires,

au sein de la Mission et des mesures évolutives ont été mises en place pour protéger le personnel et éviter toute transmission dans nos locaux ou à la population. Le 30 septembre, tout notre personnel est retourné en poste. De fait, la MINUSCA peut continuer son soutien aux autorités dans la lutte contre la COVID-19, par le biais notamment d'un appui logistique et matériel. Face à la crise sanitaire, nous avons également adapté la conduite de nos opérations sur le terrain.

Je voudrais conclure en remerciant le Président de la République, S. E. M. Faustin Archange Touadera, le Premier Ministre et l'ensemble des membres du Gouvernement pour les efforts consentis dans la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Je salue la contribution des partenaires techniques et financiers de la République centrafricaine. Je me félicite du travail de qualité mené par le Groupe des cinq plus, un cadre de concertation qui regroupe en plus de l'ONU, les États-Unis, la France, la Russie, l'Union africaine, l'Union européenne et la Banque mondiale.

Le soutien de la sous-région a démontré son efficacité et sa complémentarité avec les actions de la Mission. La visite à venir en République centrafricaine, du 27 au 30 octobre prochains, du Commissaire à la paix de l'Union africaine, Smaïl Chergui, du Président de la Commission de la CEEAC, Gilberto da Piedade Verissimo et du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, qui a invité l'Union européenne à s'y joindre, est fort attendue. Je voudrais également saisir l'occasion pour remercier particulièrement l'Union africaine et la CEEAC pour le suivi assidu, permanent de la mise en œuvre de l'Accord et pour la belle coopération entre ces deux garants et l'ONU.

Cette visite très attendue vient à point nommé et est fort opportune, comme je l'ai dit, et elle contribuera, j'en suis sûr, à sensibiliser tous les acteurs politiques et sociaux sur la nécessité de la création d'un environnement de paix et de sérénité propice au bon déroulement des élections présidentielle et législatives. Je sais que le peuple centrafricain pourra, comme par le passé, compter sur le soutien unanime et renouvelé du Conseil de sécurité.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie M. Ndiaye de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Chergui.

**M. Chergui** : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir prévu la présente séance pour nous permettre de parler d'un pays qui nous est cher : la République centrafricaine.

À l'heure où nous tenons cette séance, la situation en République centrafricaine aborde une phase des plus décisives pour la paix, la stabilité et la réconciliation en faveur desquelles la mobilisation de la communauté internationale a été remarquable. Cet intérêt s'est d'ailleurs récemment exprimé lors de la tenue, le 1<sup>er</sup> octobre, de la réunion ministérielle virtuelle de haut niveau sur la République centrafricaine, en marge de la soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Des développements prometteurs sont intervenus, qui laissent espérer que les Centrafricains et les Centrafricaines peuvent relever les défis relatifs à la tenue d'élections dans le respect des délais constitutionnels et à la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

Les avancées sur l'état des préparatifs des élections sont ainsi notables. Aussi, nous retiendrons, depuis la promulgation, le 23 septembre, de la loi rectificative qui modifie et complète les nouvelles dispositions du code électoral, que l'Autorité nationale des élections a su mettre à profit les délais supplémentaires accordés par le Parlement pour l'enregistrement des électeurs sur le territoire et dans la diaspora, dans des délais extrêmement limités. On se félicite du fait que l'Autorité ait publié la liste électorale.

Près de 2 millions d'électeurs se sont déjà enregistrés, soit 97 % de la population en âge de voter. On peut valablement dire que le contexte semble favorable à la convocation du corps électoral d'ici au 28 octobre 2020 par le Chef de l'État, conformément à la loi rectificative.

Nous prenons note, par ailleurs, de la communication du Gouvernement sur les obstacles insurmontables pour l'élection qui s'opposent aux réfugiés, cette fois-ci, et nous leur devons à tous explication et attention, dans les conditions difficiles qui sont les leurs, jusqu'à leur retour dans leur pays.

S'agissant de la mise en œuvre de l'Accord politique, l'Union africaine se félicite de la mission conjointe menée par les garants et les facilitateurs le 5 octobre dans le nord-ouest. Cette mission a contribué à faire baisser la tension dans cette région du pays et à la reprise de l'enrôlement suspendu dans les communes

du nord-ouest, ce qui favorise ainsi un climat plus propice pour les élections, notamment la mise en œuvre des opérations électorales dans cette zone, pour le plus grand bien des populations locales.

L'Union africaine se félicite tout particulièrement de la libération des deux agents de police pris en otage par le Mouvement Retour, réclamation et réhabilitation et appelle à la libération immédiate et inconditionnelle du dernier otage encore en détention. Elle s'attend à ce que les groupes armés continuent d'adopter une posture positive pour éviter violences et tensions car, plus que jamais, tous les efforts doivent s'orienter vers la mise en œuvre de l'accord de paix.

L'on note à cet effet une baisse significative des violences suite aux mesures prises par la MINUSCA et les Forces armées centrafricaines, et au déploiement effectif de l'autorité de l'État dans toutes ses composantes sur l'ensemble du territoire national, avec l'accompagnement, également, de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

C'est également ici l'occasion de saluer l'initiation du Gouvernement l'initiative d'adopter le 2 octobre, en coordination avec les Forces armées centrafricaines, la MINUSCA et les forces de sécurité intérieure un plan de sécurisation des élections de sorte que celles-ci ne soient pas perturbées et se tiennent dans des délais crédibles. À mesure que les échéances électorales approchent, des voix se sont élevées au sein des partis d'opposition et de certaines organisations de la société civile pour décrier ce qu'ils considèrent comme un manque de concertation sur des sujets de préoccupation qui font encore l'objet de débats et de crispations, notamment concernant le vote des réfugiés, le calendrier électoral ou l'entrée en fonction des nouveaux commissaires de l'Autorité nationale des élections.

Je joins ma parole à celles de mon frère Mankeur pour dire que nous appelons tous les Centrafricains à se distancer des appels pouvant remettre en cause cette paix sociale, et surtout, à s'éloigner des « fake news » et des rumeurs, et à faire confiance à leur gouvernement et à la communauté internationale qui les soutient dans cette phase extrêmement importante pour leur pays.

L'Union africaine (UA) se félicite des dernières évolutions sur ces questions qui ont trouvé une issue favorable pour ramener la confiance entre les parties en République centrafricaine avec la nomination le 14 octobre de 11 personnalités aux fonctions de

nouveaux commissaires de l'Autorité nationale des élections qui entrent en fonction le 19 octobre. L'UA exhorte le Gouvernement et l'Autorité nationale des élections à accélérer ce processus.

À cet égard, il y a lieu de saluer le dialogue engagé par le Président Faustin Archange Touadera et les efforts de la classe politique et de la société civile en République centrafricaine pour le maintien d'un dialogue permanent conforme à la volonté exprimée par le Gouvernement de travailler avec l'ensemble des parties prenantes et le soutien de la communauté internationale pour la préservation d'un climat de paix.

La tenue des élections conformément aux délais constitutionnels et la mise en œuvre de l'Accord politique doivent constituer une priorité du Gouvernement et de tous les acteurs centrafricains, dans la mesure où elles constituent ensemble une condition indispensable au succès du plan national de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique qui doit être axés sur les projets d'impact social.

Au regard de ce qui précède, le renforcement de l'action humanitaire en faveur des personnes déplacées internes victimes du conflit et maintenant de la pandémie de COVID-19, mérite, je crois, toute la solidarité des membres du Conseil.

Dans le même sillage, nous saluons les efforts des pays de la sous-région qui, dans le cadre bilatéral avec la République centrafricaine ou dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) continuent d'apporter leur contribution à la stabilité et la paix durable en République centrafricaine.

Je salue la coopération agissante qui prévaut entre nos différentes organisations (ONU, UA, CEEAC, Union européenne – et d'autres partenaires bilatéraux qui a permis l'aboutissement de progrès enregistrés par le biais de la conjugaison de nos efforts communs et dans la recherche d'une solution durable à la crise centrafricaine.

Je me félicite de ce que, dans quelques jours, avec mon ami Jean-Pierre Lacroix et le Président de la Commission de la CEEAC et peut-être le Vice-Président de la Commission de l'Union européenne, nous serons tous à nouveau ensemble en République centrafricaine pour accompagner le Gouvernement et les acteurs centrafricains vers une République centrafricaine tournée vers la paix et le développement.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie M. Chergui pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Vervaeke.

**M. Vervaeke** (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole à la présente séance au nom de l'Union européenne à un moment aussi critique pour l'avenir de la démocratie et de la paix en République centrafricaine. Les prochaines élections offrent au pays une occasion sans précédent d'avancer résolument sur la voie de la démocratie. Ces derniers mois, les tensions politiques liées au processus se sont intensifiées. C'était prévisible. Toutefois, cela nous rappelle que seul un processus électoral transparent, crédible, pacifique et inclusif, qui favorise le dialogue et le consensus, respecte l'ordre constitutionnel et garantit des normes de qualité acceptables, peut garantir la crédibilité des élections et jeter les bases d'un avenir meilleur pour la population.

Les prochaines étapes seront encore plus cruciales après la modification récente du code électoral. Comme l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, nous continuons à encourager la participation des réfugiés à ce processus.

Comme le Conseil le sait, l'Union européenne fournit plus de la moitié du budget pour la préparation des élections, et a mis à disposition des compétences spécialisées pour renforcer les capacités des institutions centrafricaines. Tous les acteurs politiques - la majorité, l'opposition et la société civile - doivent agir de manière responsable, et les autorités doivent redoubler d'efforts pour garantir un processus électoral crédible, dans un esprit constructif et ouvert et en étroite coordination avec les partenaires et les donateurs.

Dans un contexte aussi fébrile, nous sommes préoccupés par les campagnes de désinformation dans les médias. Le Gouvernement et les acteurs politiques doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la transparence des médias. Nous sommes prêts à travailler en coopération avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour recueillir des éléments de preuve relatifs à ces campagnes.

J'en viens maintenant au processus de paix et de réconciliation. Depuis la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, des progrès importants ont été réalisés. Toutefois, nous avons également constaté que certains groupes armés continuent de commettre des violations. Nous nous félicitons de l'action de la MINUSCA à

cet égard. Le dialogue entre les parties, la reprise des contacts entre les deux parties - le Gouvernement et les groupes armés - et la revitalisation de l'accord, en particulier la relance des mécanismes de suivi, semblent plus nécessaires que jamais. Il faut imprimer un nouvel élan à l'accord, mais sans transiger sur son message - pas d'impunité, ce qui signifie qu'il y aura des conséquences pour ceux qui le violent. À cet égard, nous appelons les garants, ainsi que les facilitateurs et les acteurs régionaux, à redoubler d'efforts pour appuyer l'application effective et le respect de l'accord.

L'Union européenne continuera d'être l'un de ceux qui appuient le plus les autorités et la population centrafricaines dans leurs efforts en faveur de la paix, de la réconciliation, de la démocratie et du relèvement. À cette fin, nous mobilisons tous nos efforts - politiques, humanitaires, de coopération au développement, de sécurité et de gestion des crises, y compris, comme cela a été mentionné, par l'intermédiaire d'une nouvelle Mission civile politique de sécurité et de défense commune pour contribuer à la réforme du secteur de la sécurité. Tous ces efforts visent à accompagner la République centrafricaine sur la voie de l'édification de l'État, de l'état de droit et de la réalisation de son potentiel économique - une voie où la société civile, les femmes et les jeunes doivent se voir accorder un rôle plus important.

Dans le cadre de tous ces efforts, nous sommes plus que jamais déterminés à coopérer étroitement avec l'ONU, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, ainsi qu'avec tous les partenaires concernés, en particulier les voisins de la République centrafricaine. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer le travail accompli par la MINUSCA et ses dirigeants. L'Union européenne appuie les recommandations du Secrétaire général visant à proroger le mandat de la MINUSCA pour une année supplémentaire.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie M. Vervaeke de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie le Représentant spécial Ndiaye, M. Chergui et M. Vervaeke pour leurs exposés.

La République centrafricaine fait toujours face à des défis majeurs. La situation humanitaire continue de s'aggraver avec l'insécurité alimentaire, mais aussi

la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la rougeole et le paludisme notamment. Les violations des droits de l'homme et des droits des enfants persistent à des niveaux alarmants. Les violences sexuelles et basées sur le genre, et les violences contre les civils, les forces de sécurité et de défense et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) sont intolérables. La France condamne fermement ces violations et appelle à ce que les responsables soient poursuivis et jugés.

Nous ne cesserons de le répéter : le respect du droit international humanitaire s'impose à toutes les parties. Les attaques contre les personnels humanitaires et médicaux doivent cesser et l'accès humanitaire doit être garanti.

La France souligne une nouvelle fois la nécessité d'assurer un processus électoral inclusif, transparent et pacifique, dans le respect des dispositions constitutionnelles. Les partenaires internationaux ont rappelé clairement ces attentes lors de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre, coprésidée par la République centrafricaine, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à laquelle le Ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a participé aux côtés du Secrétaire général.

Malgré la réforme du code électoral, qui a raccourci certains délais légaux, la préparation du scrutin accuse un retard susceptible de nuire à la qualité de l'ensemble du processus et à sa crédibilité et cela génère des tensions. Face à cette situation, le dialogue entre les différentes parties prenantes est primordial, afin de ne pas attiser davantage les tensions dans le pays. Le bon déroulement du processus électoral est l'urgence du moment, mais elle ne doit pas nous faire perdre de vue les enjeux de long terme, à commencer par la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

Les violations de cet accord mettent en danger la réconciliation nationale et le Conseil a su faire preuve de fermeté en sanctionnant le chef de l'un des groupes armés qui ne respectait pas ses engagements. Nous encourageons toutes les parties à redoubler d'efforts, en particulier dans le déploiement des unités spéciales mixtes de sécurité, qui auront un rôle important à jouer pour protéger tous les Centrafricains. Enfin, le soutien au redéploiement et à la professionnalisation des forces armées centrafricaines ainsi qu'à la constitution d'une armée de garnison doit rester un objectif essentiel

dans le soutien de la communauté internationale aux autorités centrafricaines.

Pour terminer, je souhaite remercier les Nations Unies, et en particulier le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale pour leur appui à la République centrafricaine. La visite conjointe qui est prévue à la fin du mois sera un moment important pour démontrer que la mobilisation en soutien à la République centrafricaine ne faiblit pas à un moment charnière, malgré la pandémie.

C'est dans ce même esprit que la France présentera un projet de résolution pour renouveler le mandat de la MINUSCA, qui expire le 15 novembre prochain.

**M. Syihab** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais remercier les intervenants : M. Mankeur Ndiaye, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA); M. Koen Vervaeke, Directeur général pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure; et l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine. Après la réunion de haut niveau des Nations Unies qui s'est tenue au début du mois, leurs exposés sont véritablement cruciaux, *a fortiori* en amont du renouvellement du mandat de la MINUSCA et de l'élection prochaine prévue en décembre.

Je voudrais axer mes observations sur trois points.

Premièrement, nous devons veiller à la paix et la stabilité en République centrafricaine, pendant les élections et au-delà. Nous saluons les efforts du Gouvernement pour maintenir l'échéance électorale du 27 décembre et avons conscience des différents défis qu'elle recèle. Le processus démocratique est tout sauf facile. C'est une vaste entreprise logistique qui exige une planification minutieuse afin d'anticiper tous les problèmes, en particulier dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de ses répercussions.

Nous continuons d'appeler toutes les parties prenantes à respecter systématiquement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République centrafricaine et à ménager suffisamment d'espace et de confiance pour que la démocratie puisse s'installer dans le pays.

Au-delà des élections, l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine,

signé à Bangui, reste le cadre principal pour pérenniser la paix dans le pays. L'appropriation nationale est cruciale pour que ce processus aboutisse. La présence du Gouvernement et sa capacité à faire appliquer l'Accord sont, de fait, indispensables. Une assistance technique et financière est nécessaire.

Deuxièmement, nous ne devons jamais oublier notre détermination à venir au secours du peuple centrafricain. D'après le dernier rapport en date du Secrétaire général sur la question (S/2020/994), environ 2,6 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire; plus de 2,3 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire; les tensions intercommunautaires et les attaques contre les civils continuent de nuire à la situation humanitaire; et la pandémie de COVID-19 a aggravé les conditions socioéconomiques du pays. En outre, des attaques continuent d'être commises contre les travailleurs humanitaires. Nous appelons les partenaires et ceux qui restent dubitatifs quant à l'instauration de la paix en République centrafricaine à répondre présents et à faire suivre leurs lamentations d'une aide réelle et tangible au pays.

Troisièmement, le rôle de la MINUSCA est plus important que jamais. La MINUSCA sera utile pour créer un environnement propice au déroulement pacifique du processus électoral. Pour que la MINUSCA puisse remplir son mandat avec succès, les attaques contre elle doivent cesser. L'Indonésie, qui est parmi les membres du Conseil celui qui contribue le plus au personnel de la MINUSCA, entend continuer de faire de la sûreté, de la santé et de la sécurité des soldats de la paix sa priorité absolue. Dans le même temps, nous réitérons notre attachement au professionnalisme du maintien de la paix et à la protection des civils grâce à la mobilisation de la population.

L'Indonésie collaborera avec les membres du Conseil et d'autres parties prenantes concernées pour parvenir au renouvellement du mandat de la MINUSCA. Nous devons maintenir l'unité du Conseil de sécurité pour accompagner le peuple de la République centrafricaine et l'aider à venir à bout des obstacles insurmontables que le Président Touadera a évoqués lors de la réunion de haut niveau.

En sa qualité de membre élu du Conseil de sécurité, l'Indonésie a suivi de près les progrès réalisés en République centrafricaine, notamment l'accord de paix de Bangui de février 2019. Ces deux dernières années, l'Indonésie a soutenu la définition d'un

point de référence pour la levée de l'embargo sur les armes, ainsi que les trois résolutions du Conseil qui assouplissent l'embargo en République centrafricaine. Nous continuons également d'appuyer la MINUSCA, aussi bien au Conseil qu'à l'extérieur, par le biais de nos engagements et de nos contributions en faveur du maintien de la paix. L'Indonésie est une véritable partenaire pour la paix en République centrafricaine, et cette mobilisation ne se limite pas à son seul mandat au Conseil.

**M. Jürgenson** (Estonie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Je voudrais également remercier les intervenants de leurs contributions précieuses.

Je tiens en particulier à saluer les actions de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), qui a fait preuve d'une grande détermination dans l'exécution de son mandat, malgré la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). J'ai été particulièrement impressionné d'entendre que, grâce aux efforts de la MINUSCA, l'inscription des électeurs a eu lieu dans plusieurs zones où elle aurait autrement été entravée par des groupes armés. Les prochaines élections seront une occasion cruciale de consolider les fondements démocratiques du pays pour une paix durable.

Le futur Gouvernement de la République centrafricaine répondra aux attentes élevées de son peuple. De plus, comme la moitié des électeurs inscrits sont des femmes, il devrait être évident que le pays ne peut que bénéficier de la participation pleine et entière des femmes dans les processus politiques et de paix.

Ensuite, je voudrais saluer le travail accompli pour étendre l'autorité et les services de l'État dans le pays. L'expansion des opérations nationales de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et la nomination de nouveaux juges et magistrats sont des mesures encourageantes, tout comme la promulgation du code de protection de l'enfance, qui criminalise davantage le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces armées. De plus, nous attendons avec impatience la mise en place de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation.

Parallèlement à de nombreux développements positifs, la violence et les violations des droits de l'homme en République centrafricaine se poursuivent.

Malheureusement, les attaques contre les fournisseurs d'aide humanitaire ont nettement augmenté. Les attaques contre les civils et les atteintes aux droits de l'homme sont des violations directes de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et, en tant que telles, sont inacceptables. La grande majorité de ces attaques a été attribuée à des groupes armés signataires, en particulier le Mouvement patriotique pour la Centrafrique et Retour, réclamation et réhabilitation. À cet égard, nous continuons à soutenir l'appel du Secrétaire général à adopter une position ferme et sans équivoque concernant l'application des sanctions prévues à l'article 35 de l'Accord. Je rappelle également que les attaques contre les soldats de la paix de l'ONU peuvent constituer un crime de guerre.

Je voudrais terminer mon intervention en soulignant ce que beaucoup ont déjà exprimé ici aujourd'hui : la pleine mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine est la seule voie vers une paix durable en République centrafricaine.

**M. Aougi** (Niger) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Nous remercions M. Mankeur Ndiaye, M. Smaïl Chergui et M. Koen Vervaeke pour leurs exposés.

L'année 2020 constitue une étape déterminante pour le peuple centrafricain, qui exercera lors des élections générales qui débiteront en décembre prochain, et après plusieurs années de crise, son droit d'élire ses dirigeants. La tenue de ces élections constituera une grande avancée vers la normalisation de la situation sécuritaire du pays, et aura un impact positif sur la dynamique sous-régionale. C'est pourquoi, nous saluons les efforts des autorités centrafricaines avec l'aide des partenaires, dans les avancées relatives à la restauration de l'autorité de l'État dans certaines zones, la professionnalisation et le redéploiement du dispositif sécuritaire, de l'administration territoriale et des institutions judiciaires, malgré toutes les difficultés sur le terrain. Nous saluons les efforts fournis à travers l'Autorité nationale des élections, dans l'enregistrement d'un grand nombre d'électeurs, malgré tous les obstacles techniques, logistiques, et l'inaccessibilité des certaines zones, due à l'insécurité. Nous relevons que les récentes modifications du code électoral ne permettent pas l'enrôlement électoral d'une partie considérable de

la population en âge de voter, car déplacée dans les pays voisins.

Les trois pays africains membres du Conseil de sécurité – le Niger, l’Afrique du Sud et la Tunisie – et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent les efforts de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d’ONU-Femmes qui ont contribué à l’enrôlement des femmes sur les listes électorales et encouragent leur pleine participation au processus démocratique aussi bien en tant que votantes que candidates. Ces efforts contribueront sans doute à l’atteinte de l’objectif pour l’accession de 30 % de femmes à des postes électifs.

Au regard de ces développements positifs, il est crucial que tous les acteurs politiques et les groupes armés évitent toute entrave au processus électoral en cours. Nous les appelons ainsi à saisir l’opportunité de la relance du cadre consultatif pour surmonter toute difficulté dans le dialogue et le consensus.

Nous nous félicitons du soutien du PNUD au fonds commun et aux projets d’assistance électorale, et encourageons tous les partenaires de la République centrafricaine et la communauté internationale à accompagner le processus électoral afin d’éviter toute perturbation du processus ou du respect du délai constitutionnel.

Nous notons, non sans regret, que la situation sécuritaire reste précaire dans le nord-est du pays, avec la persistance des attaques contre les civils, les soldats de la paix et les affrontements entre groupes armés. Nous restons convaincus que le dialogue inclusif entre les Centrafricains est la clef de voûte pour mettre fin à la crise. Nous nous réjouissons à cet égard des initiatives des autorités centrafricaines visant à promouvoir la paix et la réconciliation au niveau local en collaboration avec la MINUSCA.

Nous nous joignons à l’appel du Secrétaire général à l’endroit des groupes armés à cesser leurs activités expansionnistes et à se joindre au processus démocratique en cours à travers la médiation et la réconciliation, tout comme nous appelons à l’accélération du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, et de la réforme du secteur de la sécurité face à la nécessité de combler rapidement les insuffisances relevées dans la stratégie de mise en place des unités spéciales mixtes.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent l’autorisation par le Conseil de paix et de sécurité de l’Union Africaine du déploiement de la Mission d’observation militaire de l’Union africaine en République centrafricaine en juillet 2020. Ces initiatives renforceront sans doute les capacités sécuritaires du pays.

Nous saluons les efforts des acteurs humanitaires, en particulier à l’endroit des femmes et des enfants, afin de réduire la profondeur des inégalités, exacerbée par la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19), et d’apporter du réconfort à cette frange vulnérable. Nous appelons la communauté des donateurs à soutenir davantage ces efforts pour combler le déficit de 272,4 millions de dollars du plan de réponse humanitaire.

Nous saluons les efforts de l’Union Africaine et de la Communauté économique des États de l’Afrique centrale, en leur qualité de garants de l’Accord de paix, dans la recherche d’une sortie de crise et lançons un appel aux groupes armés non signataires à s’engager dans l’ensemble des processus politiques et à cesser les actes de violence et d’intimidation sur l’ensemble du territoire.

Nous nous félicitons des efforts déployés par le Représentant Spécial du Secrétaire général, Chef de la MINUSCA, pour les bons offices et le soutien au processus de réconciliation en République centrafricaine, et soutenons la poursuite de la présence de la MINUSCA dans le pays à travers le renouvellement de son mandat pour une année supplémentaire.

Pour conclure, nous nous félicitons de l’organisation le 1<sup>er</sup> octobre dernier de la Conférence de haut niveau sur la République centrafricaine, et nous nous faisons l’écho de l’appel conjoint lancé à l’endroit des acteurs pour un dialogue politique visant des élections pacifiques et crédibles, dans le respect des délais constitutionnels, et réitérons notre soutien au Gouvernement et au peuple centrafricains, pour parvenir à la paix et la stabilité.

**M. Singer Weisinger** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d’abord remercier les intervenants pour les informations qu’ils nous ont communiquées.

La République dominicaine se félicite des progrès réalisés dans la préparation des élections générales prévues pour le 27 décembre, et nous espérons que les tensions et la méfiance au sujet du calendrier électoral pourront être surmontées. Par ailleurs, bien que

l'approbation de plusieurs projets de loi par l'Assemblée nationale, en particulier le code électoral révisé, constitue un signe positif, nous regrettons que le projet n'inclue pas de dispositions qui auraient permis aux Centrafricains réfugiés dans les pays voisins de voter.

Nous pensons également que la participation des jeunes, des femmes et des réfugiés constitue le socle de la consolidation de la démocratie en République centrafricaine. Les prochaines élections représentent une occasion majeure de consolider la paix, et c'est pourquoi il est important de redoubler d'efforts pour créer un environnement propice à la tenue d'élections pacifiques, transparentes, justes et inclusives.

Nous saluons les initiatives de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), du Programme des Nations Unies pour le développement et d'ONU-Femmes pour encourager la participation des femmes, tant comme électrices que comme candidates, au processus électoral. Nous voudrions également voir les jeunes avoir la possibilité de bénéficier de la représentation nécessaire pour leur permettre de participer activement et équitablement au processus. D'autre part, nous déplorons le fait que, malgré les efforts entrepris pour améliorer la communication stratégique, les campagnes de désinformation à l'encontre de la MINUSCA se poursuivent dans les médias.

Comme nous l'avons déclaré à de précédentes occasions, pour asseoir la paix dans le pays, il importe de continuer à surveiller et à respecter l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Sur ce point, nous saluons les efforts du Représentant spécial Ndiaye, ainsi que des acteurs nationaux et des partenaires internationaux, pour promouvoir un dialogue politique constructif et inclusif afin de préserver l'Accord.

Nous saluons également la promulgation des quatre lois adoptées par l'Assemblée nationale, conformément aux engagements pris par le Gouvernement dans le cadre de l'Accord politique, ainsi que la promulgation de la première d'une série de deux lois sur la décentralisation, qui établit le cadre juridique des élections locales prévues pour la fin de 2021.

Nous tenons à faire part de notre préoccupation face à la situation en matière de sécurité en République centrafricaine, où les groupes armés signataires ont continué à perpétrer des actes de violence contre les civils, les agents humanitaires et le personnel de maintien

de la paix. Les responsables de ces actes doivent être traduits en justice et les civils doivent être protégés.

La situation humanitaire en République centrafricaine est également une source de grande inquiétude. Actuellement, plus de la moitié de la population a besoin d'une aide humanitaire et les activités humanitaires continuent d'être insuffisamment financées. Il faut absolument soutenir le Gouvernement centrafricain en contribuant au plan de réponse humanitaire afin de venir en aide aux plus vulnérables.

La maladie à coronavirus (COVID-19) a exacerbé les vulnérabilités causées par la crise actuelle dans le pays. À cet égard, j'encourage les pays donateurs à accroître leur aide publique au développement et leur soutien aux programmes financiers novateurs visant à alléger la dette des pays les plus touchés par la pandémie et ses conséquences dévastatrices.

De même, nous voudrions lancer un appel pour que le vaccin et les autres technologies sanitaires nécessaires pour lutter contre la COVID-19 soient disponibles de manière équitable et que leur distribution mondiale soit garantie. Le rôle de l'Organisation mondiale de la Santé, des pays donateurs et du secteur privé à cette fin est fondamental et il doit reposer sur les principes de coopération, de solidarité et de justice.

Pour conclure, nous tenons à saluer le travail accompli par la MINUSCA, la communauté internationale et les garants de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation dans leurs efforts en faveur d'une paix viable et durable en République centrafricaine.

**M. Heusgen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier tous les intervenants.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) bénéficie du plein appui de l'Allemagne et, comme l'a dit mon collègue indonésien dans son intervention, elle est plus importante que jamais. Nous espérons donc vivement le renouvellement de son mandat.

Nous regrettons beaucoup, entre autres choses, ce que l'Ambassadeur de la République dominicaine vient de mentionner, à savoir la campagne de désinformation contre la MINUSCA. Nous devons la combattre.

Les élections sont la date la plus importante sur le calendrier, comme l'ont dit les trois États africains membres du Conseil de sécurité, à savoir le Niger, la Tunisie et l'Afrique du Sud, ainsi que Saint-Vincent-et-les

Grenadines. Je voudrais réaffirmer un élément qui a déjà été souligné par plusieurs autres orateurs, y compris le Représentant spécial du Secrétaire général : le droit des communautés de réfugiés à l'étranger de participer aux élections. Ce droit doit être respecté.

Je me félicite également du fait que la moitié des électeurs inscrits soient des femmes. Nous espérons que des femmes seront également élues pour siéger dans les organes législatifs. La République centrafricaine a déjà eu une femme présidente. Nous souhaiterions qu'une autre présidente soit élue, ainsi que des femmes et des jeunes à des postes de direction en République centrafricaine.

Après les élections, nous devons revenir à l'application de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Cette question doit rester en tête des priorités, comme l'a dit M. Vervaeke aujourd'hui. Nous devons relancer, revitaliser l'accord de paix et lui donner un nouvel élan. Dans le même temps, nous devons veiller à ce que ceux qui violent l'accord de paix rendent des comptes.

En ce qui concerne l'appui financier, l'Union européenne, comme nous l'avons appris, finance la moitié du budget électoral. Le plan de réponse humanitaire est très important. L'Allemagne est le deuxième donateur d'aide humanitaire et contribue également au panier de fonds géré par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui a été évoqué par le Représentant spécial Ndiaye. Nous appelons tout le monde à contribuer à ces fonds, y compris les acteurs qui fournissent beaucoup d'armes à la République centrafricaine.

En outre, nous estimons qu'il est essentiel de renforcer la Cour pénale spéciale pour lutter contre l'impunité en ce qui concerne les violations des droits humains et d'autres violations, notamment les violences sexuelles. Comme dans tous les pays, il ne saurait y avoir de réconciliation en République centrafricaine si nous ne luttons pas contre l'impunité.

Enfin, nous nous associons à notre collègue français et à d'autres pour condamner les attaques contre les Casques bleus et d'autres travailleurs humanitaires. Comme l'a confirmé le Représentant spécial, la MINUSCA doit protéger les travailleurs humanitaires si nous voulons créer un environnement favorable à l'aide humanitaire.

**M<sup>me</sup> Van Vlierberge** (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants pour leurs exposés édifiants.

Je voudrais aujourd'hui évoquer trois points.

D'abord, la situation politique et les élections. La Belgique salue les mesures prises, qui, malgré les obstacles, engagent le pays sur la voie d'élections. Malgré les retards, le calendrier reste sous contrôle. Nous appelons tous les acteurs concernés à s'abstenir de toute action ou déclaration qui pourrait nuire à cet exercice démocratique. Seul un processus pacifique, transparent et inclusif peut garantir la crédibilité des élections. Nous saluons la présence, à part presque égale, des hommes et des femmes sur les listes des électeurs enregistrés. L'Union européenne a dégagé une aide financière importante pour soutenir ce processus électoral.

Mais les élections ne sont qu'une étape de l'objectif à plus long terme de stabilisation de la République centrafricaine. L'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de février 2019 est la seule voie pour ancrer la paix. Sa mise en œuvre incombera également au futur gouvernement. Les Centrafricains ne veulent plus de la violence. Les groupes armés sont signataires de l'accord et doivent respecter leurs engagements. Les responsables des actes de violence doivent être traduits en justice. La Belgique est particulièrement sensible aux violations concernant les enfants, et elle soutient le travail de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, M<sup>me</sup> Gamba de Potgieter, et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) dans ce domaine. Les groupes armés doivent également cesser leurs activités de prédation. Les violations graves de l'accord ne resteront pas sans conséquences.

La mise en œuvre de l'accord connaît des défis. Cependant, nous saluons la poursuite des réunions des mécanismes de suivi de l'accord, virtuellement, vu la pandémie. Nous voyons aussi des progrès encourageants dans le redéploiement de l'autorité de l'État, ainsi que dans les travaux législatifs.

Mon deuxième point concerne le sort de la population centrafricaine. Les Centrafricains n'ont pas seulement besoin de paix, ils veulent aussi retrouver la prospérité et vivre dans la dignité. Les chiffres restent alarmants. Plus de la moitié de la population a besoin d'aide humanitaire. Plus d'un million de personnes sont déplacées, en République centrafricaine ou dans les pays voisins. La pandémie aggrave la situation avec une augmentation du coût de la vie. Avec les fermetures des écoles, les enfants sont plus encore que d'ordinaire

exposés aux risques de recrutement par les groupes armés. Il est par ailleurs inadmissible que les travailleurs humanitaires soient si souvent victimes de violences et de vols.

Les Centrafricains ont aussi soif de justice. À cet égard, la Belgique soutient les travaux de la Cour pénale spéciale et est prête à détacher un magistrat belge. Nous saluons aussi la signature de décrets visant à lancer la création de la Commission Vérité, justice, réparation et réconciliation.

Mon troisième point concerne la MINUSCA. Les défis sont également importants pour la MINUSCA. Les incidents des derniers mois démontrent que son mandat de protection des civils reste actuel. La Belgique reste dès lors en faveur d'un mandat robuste. La MINUSCA a également un rôle crucial en matière de bons offices et d'appui au processus de paix, de soutien à l'extension de l'autorité de l'État et à la réforme du secteur de la sécurité. La bonne coordination entre tous les partenaires de la République centrafricaine est ici un facteur capital de réussite. À nos yeux, la MINUSCA peut contribuer à cette cohérence. La Belgique regrette cependant la campagne de désinformation contre la MINUSCA que l'on peut observer dans le pays.

Dans la discussion relative au mandat de la MINUSCA, nous veillerons à défendre les intérêts de la population centrafricaine. Ce soutien de la Belgique s'inscrit aussi dans une dimension européenne et onusienne plus large, dans laquelle la Belgique restera active après la fin de son mandat au Conseil de sécurité.

**M. Roscoe** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants pour leurs précieuses observations. J'ai été frappé aujourd'hui, comme toujours, par le consensus qui se dégage de leurs analyses et de leurs recommandations.

Je voudrais tout d'abord saluer le dévouement et le courage de tous les hommes et femmes qui servent au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), ainsi que la mémoire de tous ceux qui ont fait le sacrifice ultime. Nous condamnons l'attaque meurtrière perpétrée contre le personnel de la MINUSCA en juillet dernier, tout comme nous condamnons toutes les attaques contre les soldats de la paix. Je réitère également notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple centrafricains dans leur quête de la paix, de la stabilité et du développement.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, l'Accord pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de 2019 est le seul cadre viable pour instaurer une paix pérenne dans le pays. Cet accord doit être protégé, et pour ce faire, le Conseil doit notamment continuer à imposer des sanctions à ceux qui le violent. Nous appelons tous les groupes armés à cesser leurs violences contre les civils. Tout particulièrement, nous condamnons le nombre élevé de cas de violences sexuelles généralisées contre les femmes et les filles liées au conflit. Il faut mettre fin à l'impunité pour les agressions sexuelles et toutes les violations des droits humains.

Les élections qui se tiendront en République centrafricaine cette année offrent une occasion importante de consolider l'ordre constitutionnel. Toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer pour appuyer des élections pacifiques, inclusives et libres. Même si nous saluons les préparatifs effectués en vue de la tenue d'élections en décembre comme prévu, nous regrettons que des dispositions n'aient pas été prises pour garantir la participation de tous les Centrafricains. Tous les citoyens ont le droit de se faire entendre dans le cadre de ces élections et des suivantes, notamment les déplacés et les réfugiés.

Nous essayons d'apporter notre assistance à cet égard. Comme l'a annoncé le Ministre britannique d'État pour l'Afrique lors de la récente réunion de haut niveau convoquée par le Secrétaire général, le Royaume-Uni contribue à hauteur de plus de 500 000 dollars au panier de fonds géré par le Programme des Nations Unies pour le développement, destiné à soutenir les élections, afin de promouvoir la participation des femmes, des jeunes et des groupes sous-représentés. Nous exhortons d'autres partenaires à contribuer à ce fonds.

D'autres orateurs l'ont déjà dit aujourd'hui, l'ampleur de la crise humanitaire en République centrafricaine souligne à quel point il est vital que toutes les parties prenantes assument leurs responsabilités dans les mois à venir. Comme nous l'avons de nouveau entendu aujourd'hui, les besoins humanitaires ont été exacerbés par la maladie à coronavirus (COVID-19), et plus de la moitié de la population risque désormais de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire. Cette année, le Royaume-Uni a engagé environ 35 millions de dollars à l'effort humanitaire en République centrafricaine, ainsi que des fonds supplémentaires destinés à la prévention de la famine et à la préparation à la lutte contre l'Ebola. Nous continuerons de jouer le rôle qui nous échoit, et

nous nous faisons l'écho de l'Allemagne pour appeler tous les autres pays à faire de même.

Dans la perspective du renouvellement du mandat de la MINUSCA le mois prochain, comme l'a souligné le représentant de la France, je tiens à dire que le Royaume-Uni est favorable au maintien d'un mandat robuste, principalement axé autour de la protection des civils, en plus de l'appui à l'accord de paix et au processus électoral. Néanmoins, une paix durable ne sera pas remportée par la MINUSCA agissant seule, ni par un appui exclusivement humanitaire. L'engagement renouvelé de toutes les parties à la pleine mise en œuvre de l'accord de paix et à des élections régulières, ouvertes à tous et pacifiques est le seul moyen de garantir une sécurité de long terme.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Secrétaire général de son dernier rapport en date sur la situation en République centrafricaine (S/2020/994). En outre, la Chine remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, Mankeur Ndiaye, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smaïl Chergui, et le Directeur général pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, Koen Vervaeke.

À l'heure actuelle, la situation en République centrafricaine évolue globalement dans une direction satisfaisante. Le Gouvernement centrafricain fait activement progresser la mise en œuvre de l'accord de paix et a réalisé des progrès encourageants s'agissant de la consolidation de l'autorité de l'État, de la réforme du secteur de la sécurité et du développement socioéconomique. La Chine félicite le peuple et le Gouvernement centrafricains de ne ménager aucun effort à cet égard.

Dans le même temps, la République centrafricaine se heurte aux redoutables défis que représentent les conditions de sécurité dans le pays, la situation humanitaire et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et, d'ici à la fin de l'année, elle sera le théâtre d'un nouveau tour de scrutin présidentiel et législatif. La communauté internationale doit continuer de suivre la situation et apporter son appui. Après avoir entendu les déclarations des collègues qui m'ont précédé, je voudrais faire les remarques suivantes.

Premièrement, les élections de cette année seront les premières organisées après la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Elles sont importantes pour

la consolidation du processus de paix. Le Gouvernement en place est venu à bout d'une multitude de difficultés et de défis et s'est activement préparé pour ces élections, inscrivant près de 2 millions d'électeurs sur les listes, dont près de la moitié sont des femmes. Je suis convaincu que toutes les parties en République centrafricaine continueront d'avancer en bon ordre sur la voie des préparatifs des élections, et qu'ils veilleront à ce que celles-ci se déroulent sans heurts et selon le calendrier prévu.

La participation des réfugiés a entraîné de nombreuses complications et difficultés, dont certaines échappent au contrôle du Gouvernement centrafricain. Nous respectons les décisions pertinentes prises par l'Autorité nationale des élections de la République centrafricaine. La Chine a livré deux chargements de matériel d'aide électorale au pays et espère collaborer avec la communauté internationale pour lui fournir une assistance accrue dans le cadre des préparatifs des élections.

Deuxièmement, nous assistons actuellement à des violences entre groupes armés en République centrafricaine. Un environnement sûr et stable, voilà ce dont le pays a besoin. La Chine appelle les groupes armés à répondre favorablement à l'initiative d'un cessez-le-feu mondial lancée par le Secrétaire général, à cesser immédiatement toute violence et à respecter effectivement l'accord de paix.

En juillet dernier, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a fait l'objet d'attaques aux mines terrestres dans l'ouest du pays. La Chine est préoccupée par cette situation et appelle toutes les parties à intensifier leur coordination avec la MINUSCA et à mettre en œuvre la résolution 2518 (2020) pour assurer la sécurité des soldats de la paix.

Dans son rapport, le Secrétaire général souligne que les Forces de défense et de sécurité centrafricaines et les autorités administratives se sont déployées dans la préfecture de Bamingui-Bangoran pour la première fois depuis 2013. La Chine s'en félicite car cette évolution est importante pour la consolidation de l'autorité de l'État et le maintien de la stabilité sociale.

La communauté internationale doit aider la République centrafricaine à renforcer ses capacités et sa sécurité et à assumer progressivement la responsabilité de la protection de ses propres citoyens. À cet égard, la Chine réaffirme que le Conseil de sécurité devrait lever

sans délai l'embargo sur les armes qu'il a imposé à la République centrafricaine.

Troisièmement, une stabilité durable en République centrafricaine exige des mesures intégrées et une contribution accrue au développement. La communauté internationale doit soutenir le Gouvernement du pays s'agissant de la mise en œuvre de son plan national de relèvement et de consolidation de la paix, en aidant la République centrafricaine à renforcer l'édification de ses infrastructures, à garantir l'emploi et à améliorer les moyens de subsistance de la population.

La pandémie de COVID-19 a aggravé la situation humanitaire du pays et freiné son développement socioéconomique. La communauté internationale doit lui prêter main-forte et aider la République centrafricaine à maîtriser efficacement la pandémie. Si le Conseil adaptait en temps utile les sanctions imposées aux entités économiques concernées du pays, cela permettrait à ce dernier de tirer pleinement parti de ses ressources économiques propres. Le Gouvernement centrafricain a récemment adressé une demande spécifique au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine, et ce dernier devrait y répondre positivement.

Pour terminer, la Chine félicite la MINUSCA pour le rôle important qu'elle a joué dans le maintien de la stabilité et dans la promotion du processus de paix en République centrafricaine. La Chine appuie l'action du Représentant spécial, ainsi que celle de la MINUSCA, et est favorable à ce que le Conseil, conformément à la recommandation du Secrétaire général, agisse pour proroger d'un an le mandat de la MINUSCA.

**M. Dang** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les intervenants de leurs exposés éclairants.

Désormais, les élections constituent la première des priorités en République centrafricaine, car elles auront lieu très bientôt. Je pense qu'il est très important de maintenir un environnement propice aux préparatifs et à l'organisation qui s'imposent pour la tenue d'élections réussies. Cela étant posé, qu'il me soit permis de faire les observations suivantes.

Premièrement, en ce qui concerne les conditions politiques et de sécurité en République centrafricaine, notre délégation prend note avec encouragement des efforts que le Gouvernement continue de déployer pour mettre en œuvre l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Nous prenons également note des engagements qu'a pris le

Gouvernement pour assurer la stabilité nationale et un environnement politique paisible malgré les tensions en cours, notamment les efforts qu'il a consentis pour préparer les prochaines élections et l'important travail dont s'acquittent le pouvoir législatif et l'Autorité nationale des élections.

Toutefois, nous restons profondément préoccupés par l'augmentation du nombre de violations de l'accord de paix au cours de la période considérée. Ces violations, en particulier celles commises par divers groupes armés, ont suscité de vives inquiétudes en matière de protection, d'autant que les civils étaient la cible de plus de la moitié des atteintes recensées. Cela n'a rien de bénéfique, surtout lorsque le pays se trouve dans les dernières phases du processus électoral.

À cet égard, le Viet Nam souhaite de nouveau souligner qu'il est vital de mettre intégralement en œuvre l'accord de paix. Nous réaffirmons qu'il s'agit de la seule et unique voie viable vers une paix et une stabilité durables pour le pays. Nous exhortons donc les signataires de l'accord à s'abstenir de toute action susceptible de détériorer davantage la situation, et à tenir compte de l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général. Les prochaines élections étant cruciales pour le processus politique, il est impératif que toutes les parties entament un dialogue politique constructif visant à instaurer la confiance et à créer des conditions propices à la stabilité à long terme du pays.

Deuxièmement, la situation en République centrafricaine exige un appui constant de la communauté internationale, et ce, dans tous les domaines. Une assistance aussi bien technique que financière est nécessaire pour aider à combler le déficit de financement dont souffre l'organisation des prochaines élections, améliorer la situation socioéconomique et humanitaire et, aspect le plus urgent, atténuer l'incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). En cette période critique pour le pays, nous appelons les partenaires internationaux à renforcer leur généreux appui.

Troisièmement, nous attachons toujours une grande importance à la contribution qu'apportent les acteurs régionaux, notamment l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), pour consolider la paix et la stabilité en République centrafricaine. Nous accueillons très favorablement également la coopération entre l'Union africaine, la CEEAC, l'ONU et l'Union européenne pour apporter à la République centrafricaine une aide en fonction des besoins du pays.

Dernier point, mais non le moindre, ma délégation souhaite réaffirmer son appui à l'action de l'ONU et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) dans le pays. Nous tenons également à souligner l'importance de veiller à la sûreté et la sécurité des soldats de la paix et des travailleurs humanitaires.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos condoléances au peuple centrafricain, à la MINUSCA et aux familles de ceux qui ont perdu la vie alors qu'ils tentaient de protéger les civils sur le terrain. Nous appelons le Gouvernement et la MINUSCA à intensifier leurs efforts et leur coopération pour lutter contre les violations dont sont victimes les femmes et les enfants, comme le mentionne le rapport du Secrétaire général (S/2020/994).

**M. Hunter** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial pour son exposé d'aujourd'hui, et je remercie également les intervenants de l'Union africaine et de l'Union européenne.

La République centrafricaine a été confrontée à d'importantes difficultés au cours de l'année écoulée, notamment les défis liés à la lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19) et le travail ardu de mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de 2019, ainsi que la préparation d'une élection libre, régulière et démocratique. Toutefois, comme nous l'avons dit lors de la réunion de haut niveau sur la République centrafricaine convoquée par le Secrétaire général le 1<sup>er</sup> octobre, les États-Unis restent un partenaire solide, prêt à soutenir le pays et à promouvoir son potentiel. Aujourd'hui, je concentrerai mes remarques sur les trois défis qui touchent le plus directement l'avenir de la République centrafricaine.

Premièrement, en ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord de paix, les États-Unis appellent tous les acteurs politiques, à l'intérieur et à l'extérieur du Gouvernement, à respecter l'Accord politique pour la paix et la réconciliation. L'accord de paix n'a pas été signé avec un parti politique en particulier, mais par le Gouvernement souverain de la République centrafricaine. Avec le soutien et les bons offices de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), le Gouvernement a fait des progrès significatifs dans la réalisation des engagements figurant dans l'accord de paix.

À cet égard, nous appelons les voisins de la République centrafricaine et les autres pays facilitateurs à reconnaître leurs responsabilités et à travailler avec le Gouvernement pour mettre en place des contrôles frontaliers efficaces, rétablir le commerce légitime et mettre fin à l'entrée d'armes en République centrafricaine.

Nous demandons également au gouvernement de démontrer son engagement à lutter contre l'impunité en mettant rapidement en place et en appliquant des mécanismes de justice, notamment la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation et la Cour pénale spéciale. Les États-Unis continueront à contribuer à ces efforts importants en aidant à développer les institutions sécuritaires et judiciaires du pays. Tous les Centrafricains méritent d'avoir accès à la justice.

Deuxièmement, je tiens à souligner l'importance d'élections libres, régulières, inclusives et transparentes en décembre. Ces élections seront l'occasion pour les Centrafricains de démontrer la force et la résilience de leurs institutions démocratiques alors qu'ils choisissent leur chef d'État et les représentants à l'Assemblée nationale. Nous sommes encouragés par les efforts déployés par l'ONU pour faire en sorte que les femmes soient à la fois inscrites sur les bulletins de vote et sur les listes électorales. Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre sur cette lancée pour assurer la participation pleine, effective et significative des femmes aux élections. Les élections locales, qui n'ont pas eu lieu depuis 1988, seront également un indicateur important du succès des initiatives de décentralisation adoptées par l'Assemblée nationale. Bien que nous soyons déçus que le vote des réfugiés centrafricains n'ait pas été inclus dans le code électoral modifié, les États-Unis continueront à travailler avec le Gouvernement et nos partenaires internationaux pour assurer le succès des prochaines élections.

Troisièmement, j'aborderai les défis auxquels la République centrafricaine est confrontée en raison de la COVID-19. Cette pandémie a affecté l'économie du pays, et de nouvelles difficultés économiques se profilent à l'horizon. C'est pourquoi l'Administration Trump a fourni plus de 13,6 millions de dollars d'aide d'urgence liée à la COVID dans le cadre de près de 120 millions de dollars d'aide humanitaire fournis en 2020. Nous encourageons les autres pays à se joindre à nous et à faire davantage pour soutenir la lutte du pays contre cette pandémie.

Les États-Unis ont récemment conclu un examen virtuel de suivi et d'évaluation de quatre semaines de

la MINUSCA. Les défis opérationnels et sécuritaires en République centrafricaine sont redoutables à tous points de vue. L'étendue du mandat de la MINUSCA est impressionnante. En fait, une récente évaluation de la MINUSCA par le réseau Effectiveness of Peace Operations (réseau pour l'efficacité des opérations de paix), a noté que la MINUSCA a le mandat de maintien de la paix le plus complexe de tous. Dans ce contexte, nous demandons instamment que l'on veille à ce que les postes de direction de la MINUSCA soient pleinement pourvus, en particulier au moment où nous entrons dans cette période électorale critique.

Malheureusement, malgré les nombreux efforts de la Mission pour empêcher ce fléau, nous voyons encore beaucoup trop de cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles de la part des soldats de la paix de la MINUSCA. Ces abus sont inacceptables. Ils détruisent des vies, ils érodent la confiance du public dans l'ONU et ils sapent la crédibilité du maintien de la paix. La MINUSCA a eu le plus grand nombre d'allégations de toutes les missions en 2019 et en 2020. Nous demandons instamment à tous les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police d'appliquer la politique de tolérance zéro de l'ONU et de traiter rapidement et de manière crédible les allégations criminelles d'exploitation et d'atteintes sexuelles. L'ONU doit redoubler d'efforts pour prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, notamment en rapatriant les personnes et les unités qui commettent de tels crimes, comme le prévoit la résolution 2272 (2016).

Nous reconnaissons le succès enregistré par la MINUSCA pour réduire la violence globale en République centrafricaine et ses efforts multiformes de négociation, de bons offices et d'action cinétique pour réduire la menace des groupes armés. Les États-Unis saluent l'accent mis sans relâche par la MINUSCA sur la protection des civils, le travail remarquable du Coordonnateur de l'assistance humanitaire pour faire de la MINUSCA un partenaire agile et réactif capable de répondre aux besoins sur le terrain, et le leadership général du Représentant spécial du Secrétaire général.

Dans ce contexte très exigeant, où les enjeux sont si importants et l'efficacité de la Mission si critique, nous sommes pleinement d'accord avec le Secrétaire général pour dire que la présence de la MINUSCA est essentielle au maintien de la paix et de la stabilité en République centrafricaine, et nous prenons note de sa recommandation au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la MINUSCA pour un an, jusqu'au 15 novembre 2021.

Nous devons tous continuer à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer un avenir prospère au peuple de la République centrafricaine.

**La Présidente** (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Fédération de Russie.

Nous remercions nos intervenants d'aujourd'hui pour les informations qu'ils nous ont fournies.

Il est encourageant de constater que l'Accord politique sur la paix et la réconciliation en République centrafricaine du 6 février 2019 fonctionne. Il a déjà permis de réduire le niveau général de la violence armée dans le pays.

Cependant, nous sommes préoccupés par le fait que certains groupes armés ne respectent pas leurs engagements, ce qui complique sérieusement le processus de réconciliation nationale et aggrave une situation déjà difficile. Tous les partis doivent respecter strictement les dispositions de l'Accord politique et s'abstenir de porter atteinte à la situation politique du pays. Les partenaires régionaux, y compris les garants de l'Accord, ont également un rôle important à jouer pour soutenir les efforts de paix. Nous sommes convaincus que les dirigeants du pays réussiront à surmonter les difficultés, notamment celles liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et à poursuivre la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement des anciens combattants, ainsi que la formation et le déploiement d'unités spéciales mixtes de sécurité.

Nous sommes convaincus qu'il est dans l'intérêt de la République centrafricaine d'organiser des élections présidentielle et parlementaires pacifiques, libres et transparentes, conformément à la législation nationale et aux délais constitutionnels. Nous apprécions hautement les efforts déployés par le Président Touadera pour apaiser les tensions politiques, notamment son initiative de tenir un dialogue franc avec les acteurs politiques nationaux et les partenaires de la République centrafricaine en vue des élections.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine reste un élément clef pour assurer la sécurité dans le pays. Nous sommes convaincus que les soldats de la paix apporteront le soutien technique et logistique nécessaire à Bangui pendant le cycle électoral.

À la demande du Gouvernement de la République centrafricaine, la Fédération de Russie aide à renforcer la capacité et la formation des organismes de sécurité nationale. Le travail des formateurs russes a été hautement salué par les autorités à Bangui. En outre, nous continuons à fournir des équipements militaires aux Forces armées centrafricaines. Des véhicules blindés de reconnaissance et de patrouille sont actuellement livrés au pays.

Dans le même temps, nous constatons que le régime rigoureux de sanctions ne permet pas aux Centrafricains de renforcer efficacement la capacité de leurs institutions de sécurité et de lutter contre la criminalité endémique. Le Conseil de sécurité doit veiller à ce que les sanctions soient adaptées au contexte politique et n'entraient pas le règlement des conflits.

En outre, nous considérons qu'il est essentiel d'accorder une attention particulière aux efforts de Bangui, notamment à ses demandes de radiation de la liste, qui amélioreront l'engagement du peuple

centrafricain auprès du Comité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine.

Nous pensons que la résolution des problèmes auxquels la République centrafricaine est confrontée nécessite les efforts concertés de tous les acteurs du pays sur la base du principe du respect mutuel, tout en tenant compte des intérêts de toutes les parties. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec la République centrafricaine, en coordination avec les dirigeants du pays, ses partenaires internationaux et l'Union africaine, ainsi qu'avec l'ONU, y compris le Conseil de sécurité.

Je reprends mes fonctions de Présidente du Conseil.

Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre le débat sur le sujet dans le cadre de consultations à huis clos.

*La séance est levée à 11 h 30.*